



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

PETR DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS



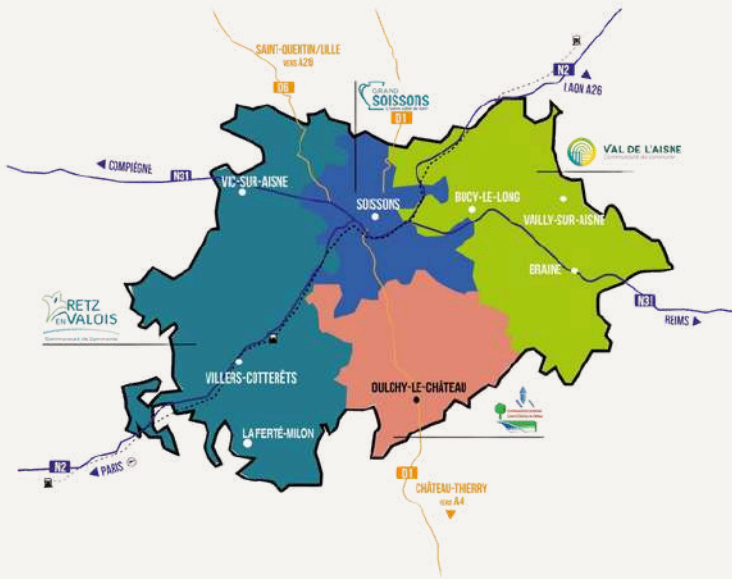




# Sommaire

EDITO.....	4
GOUVERNANCE.....	5
SCOT-AEC.....	6
PROGRAMME TETE.....	7
PROGRAMME LEADER.....	8
TERRITOIRE D'INDUSTRIE.....	10
CONTRAT DE DESTINATION TOURISTIQUE.....	12
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT.....	13
CONTRAT POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	14
BUDGET ET FINANCES.....	15
RESSOURCES HUMAINES.....	16
COMMUNICATION.....	17
ANNEXE 1 : COMMUNES DU PETR.....	18
ANNEXE 2 : DELIBERATIONS.....	19

---



**4 EPCI**

**106 668 habitants**

**163 communes**

**Syndicat mixte créé par  
arrêté préfectoral le 5  
décembre 2018**

En 2025, le PETR du Soissonnais et du Valois a poursuivi son rôle de coordination, d'animation et d'accompagnement au service des 4 intercommunalités, des 163 communes et de leurs habitants.

Cette année a été marquée par des avancées importantes : la finalisation du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT-AEC, la structuration de la stratégie Climat Air Énergie, le déploiement du programme LEADER, l'installation de la démarche Territoire d'Industrie, ainsi que la poursuite du contrat de destination touristique.

Ces actions traduisent une ambition partagée : renforcer l'attractivité du Soissonnais Valois, soutenir les projets locaux, accompagner les transitions et préparer collectivement l'avenir de notre territoire.

Je remercie l'ensemble des élus, partenaires, membres du Conseil de développement et agents mobilisés tout au long de l'année. Leur engagement permet au PETR d'agir concrètement au service d'un développement équilibré et durable.



**Alain Crémont,  
Président du PETR du  
Soissonnais et du Valois  
Président de GrandSoissons  
Agglomération  
Maire de Soissons**



# Gouvernance

## L'organe délibérant : le comité syndical

25 délégués syndicaux titulaires représentent les EPCI membres, au prorata de leur population, forment le comité syndical. Leur rôle est de débattre et délibérer sur les projets, prendre les décisions relatives au budget, aux conventions, et plus largement au fonctionnement du PETR du Soissonnais et du Valois.



11 délégués titulaires : Dominique Bonnaud, Alain Crémont, Alex Desumeur, Christian Deulceux, Patrick Dufour, Olivier Engrand, Loïc Lalys, Philippe Montaron, Séverie Pelletier, Ginette Platrier, Pascal Tordeux  
2 délégués suppléants : *Franck Bobin, Philippe Deram*



7 délégués titulaires : Jean-Pascal Berson, Franck Briffaut, Gilles Davalan, Alexandre de Montesquiou, Yveline Delval, Céline le Frère, Nicolas Rébérot  
2 délégués suppléants : *Thierry Gilles, Vincent Philipon*



5 délégués titulaires : Arnaud Battefort, Marcel Bombart, Jean-Luc Nicolas, François Rampelberg, Thierry Routier  
2 délégués suppléants : *Alain Colpart, Marie-Claude Lainé*



2 délégués titulaires : Hervé Muzart, Marina Carette  
2 délégués suppléants : *Jérôme Aubert, Jean-Luc Samier*

## Le bureau

Composé du président, des 5 vice-présidents et de 4 autres membres, le bureau prépare les décisions proposées au comité syndical et gère les affaires courantes.

**Président** : Alain Crémont

**1er VP, délégué aux finances et à l'administration générale** : Alexandre de Montesquiou

**2ème VP, délégué au tourisme et à l'attractivité** : Thierry Routier

**3ème VP, délégué aux relations avec les partenaires institutionnelles** : Hervé Muzart

**4ème VP, délégué à la transition écologique et au PCAET** : Loïc Lalys

**5ème VP, délégué à l'aménagement et au SCOT** : Jean-Pascal Berson

Autres membres du bureau : Franck Briffaut, Marina Carette, François Rampelberg, Pascal Tordeux

## Chiffres clés 2025

**2** réunions de bureau

**5** réunions de comité syndical

**2** commissions finances

**25** délibérations votées

**61%** taux de participation des élus titulaires en moyenne en comité syndical



## Une année marquant la finalisation du projet d'aménagement stratégique (PAS)

Après l'aboutissement du diagnostic et le lancement du PAS en 2024, le travail s'est concentré sur la **finalisation du Projet d'Aménagement Stratégique**, qui constitue le projet de territoire du SCoT et fixe la vision politique partagée du développement du Soissonnais Valois pour les vingt prochaines années.

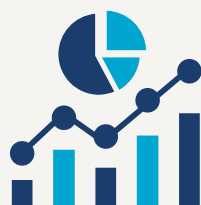
En parallèle, la **Stratégie Climat Air Énergie** a également été finalisée : annexée au SCoT, elle fixe les grandes orientations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de sobriété et d'efficacité énergétiques, de développement des énergies renouvelables, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique.

Les travaux sur la **Trame Verte et Bleue** se sont également poursuivis, afin de préserver et renforcer les continuités écologiques du territoire (forêts, cours d'eau, haies, corridors écologiques) en lien avec plusieurs partenaires, notamment les syndicats de bassin versant, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et la DDT 02.

En fin d'année, les travaux ont porté sur la traduction opérationnelle du PAS dans le futur **Document d'Orientations et d'Objectifs**. Le DOO constitue la partie réglementaire du SCoT : il traduit les grandes orientations du projet de territoire en objectifs et règles qui devront être pris en compte par les documents d'urbanisme locaux, notamment les PLU et PLUi.

Les premiers groupes de travail ont porté sur la trajectoire logements, la programmation territorialisée, le partage de l'enveloppe foncière, la programmation économique, ainsi que les leviers d'action du volet AEC : foncier et énergies renouvelables, forêt, agriculture, risques naturels, bâtiment et réseaux. Ils ont permis de commencer à traduire la stratégie AEC en Plan Climat opérationnel, avec des actions concrètes à structurer en 2026 sous forme de fiches actions : porteurs, calendrier, indicateurs de suivi.

## Chiffres clés



<b>57</b> Permanences en EPCI	<b>2</b> Débats sur le PAS en comité syndical
<b>12</b> Comités techniques	<b>1</b> Conférence des maires
<b>3</b> Comités de pilotage	<b>4</b> Groupes de travail AEC
<b>4</b> Présentations du PAS en conseils communautaires	<b>4</b> Groupes de travail TVB

## Réalisations



Projet d'aménagement stratégique  
Stratégie Climat Air Énergie  
Trame Verte Bleue



## Préfiguration du programme Territoire Engagé Transition Ecologique

L'année 2025 a permis d'engager la **préfiguration du programme Territoire Engagé Transition Écologique**, en articulation avec le SCoT-AEC et les enjeux de transition déjà identifiés à l'échelle du Pays du Soissonnais Valois.

Le travail a porté sur la compréhension du dispositif, les échanges avec l'ADEME, la sensibilisation des élus et des EPCI, ainsi que l'analyse des conditions d'engagement du territoire.

Plusieurs réunions de présentation et de cadrage ont été organisées dans les EPCI et auprès des élus, complétées par des points individuels, la rédaction de notes d'aide à la décision et la préparation du dossier en fin d'année.

Cette phase a permis de poser les bases d'une candidature structurée, en veillant à faire du programme TETE un **outil utile à la mise en œuvre de la transition écologique locale**, en cohérence avec le SCoT-AEC, plutôt qu'un dispositif supplémentaire déconnecté des démarches déjà engagées.

### Chiffres clés



**15** Temps dédiés au programme TETE, dont :

- 2** Présentations en comité syndical
- 12** 3 réunions territorialisées EPCI
- 3** réunions individuelles avec les élus référents des EPCI

### Axes de travail 2026

#### Phase 1 : de l'état des lieux au programme d'actions



**Principes clés**

- ✓ Objectifs de progression fixés à l'issue de l'état des lieux
- ✓ Chaque EPCI avance à son rythme
- ✓ Mutualisation au niveau du PETR quand c'est pertinent (ex. mobilités)

**Articulation des démarches**

- Volet AEC du SCoT : cap territorial
- Programme TETE : actions des EPCI dans leurs compétences



# Programme LEADER

## La stratégie 2023-2027

“Renforcer l’attractivité du Soissonnais Valois, en s’appuyant sur ses ressources et ses dynamiques locales “

## Avancement de la programmation



- 71 rencontres avec des porteurs de projet
- 11 dossiers déposés sur Europac
- 4 projets votés et programmés
- 3 comités techniques
- 3 comités d’auditions (décembre 2024 - juin 2025 - novembre 2025)
- 1 comité de programmation avec double quorum (novembre 2025)

Objectif 22025 : consommation de l’enveloppe entre 1/5 et ¼ (entre 209 673 € et 262 054 €)

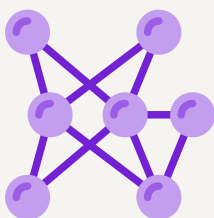
Atteint : **289 891,24 € programmés** (sur une enveloppe de 1 048 216 €)

## Communication



- Création d’un guide d’utilisation de la plateforme Europac
- Mise en ligne d’une Foire Aux Questions (FAQ)
- 2 réunions d’informations (1 sur GSA et 1 sur la CCCOC)
- Participation à la Foire Expo CCRV et aux rencontres éco CCVA
- 2 newsletters

## Vie et réseau Leader



- **Actions de l’autorité de gestion** (Région Hauts-de-France) : 1 webinar coopération / 1 Réunion intergal / 1 formation Europac / 1 webinar présentation rôle et outils de la DIRAP / 1 webinar commande publique / 1 formation lutte contre la fraude / 1 webinar demande de paiement
- **Actions collectives des GAL** : 1 intergal apprenant / 9 visio intergal
- **Actions du GAL du Soissonnais et du Valois** : participation aux rencontres inter-entreprises de la CCRV et de la CCVA / formation CNFPT marchés / congrès annuel Leader France / participation au Parlement Rural européen

## Objectifs 2026



- Poursuivre l’accompagnement des porteurs de projet et la programmation
- Renforcer l’animation territoriale
- Accompagner les premières demandes de paiement
- Maintenir l’envoi de la newsletter et la mise à jour de la FAQ
- Anticiper les rééquilibrages d’enveloppes
- Réaliser l’évaluation à mi-parcours et anticiper l’évaluation de fin de programmation
- Identifier les besoins du territoire à l’horizon 2027

<https://www.paysdusoissonnaisvalois.fr/leader/>



# Programme LEADER

## Temps forts 2025



**30 janvier**  
Signature convention avec la Région Hauts-de-France



**11 juin / 28 octobre / 17 décembre**  
comités techniques



**14 juin**  
Foire Expo Retz-en-Valois



**30 juin**  
Comité d'auditions n°2



**11 septembre**  
Coopération avec les GALs Compiégnois et PNR Oise Pays de France  
Accueil d'un GAL Polonais



**26 septembre**  
Rencontres économiques du Val de l'Aisne



**28 octobre**  
Café Leader CCCOC

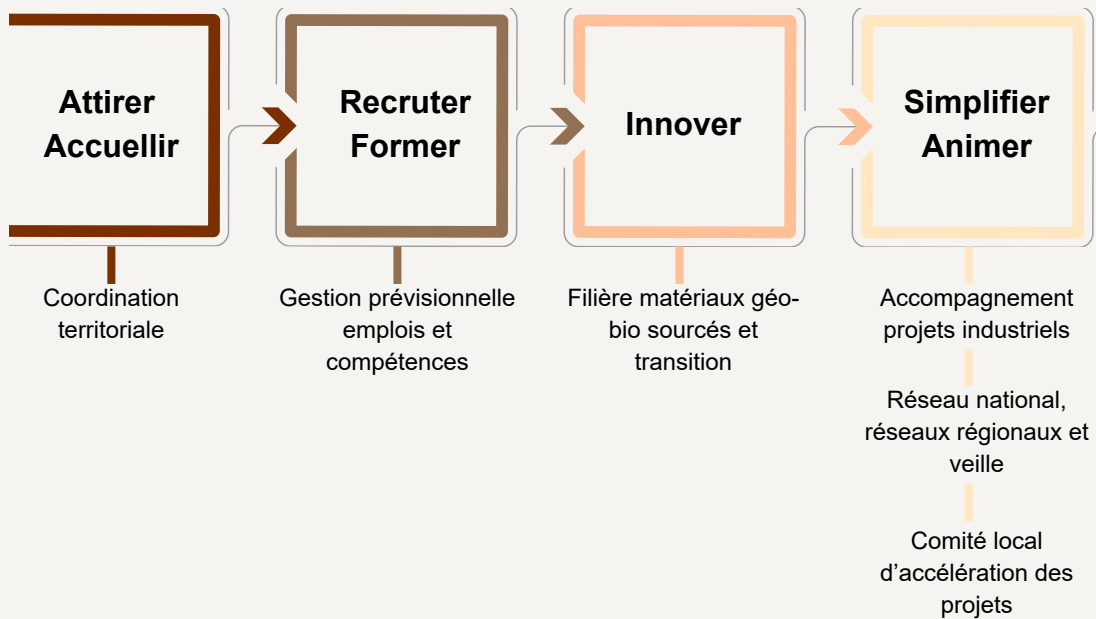


**4 novembre**  
Comité d'audition n°3 et de programmation n°1



L'année 2025 a permis d'installer la mission Territoires d'industrie sur le Pays du Soissonnais Valois, de qualifier plusieurs projets industriels majeurs et de structurer les premiers chantiers collectifs autour de l'emploi, des compétences et de la filière géo-biosourcée.

### Une feuille de route articulée sur 4 axes, déclinée en actions



### Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences vise à objectiver les besoins des entreprises, à mobiliser les acteurs de l'emploi et de la formation et à préparer des groupes de travail opérationnels.

La restitution du travail mené par la CCI a eu lieu le 18 septembre 2025, auprès des entreprises participantes et des élus du territoire.

### Filière matériaux géo-bio sourcés et transition

La filière d'excellence en matériaux géo-biosourcés a fait l'objet d'un travail d'animation, de cartographie d'acteurs et de préparation d'ateliers : cadrage, identification des ressources et des atouts du territoire, définition d'une feuille de route opérationnelle, mobilisation des acteurs concernés, identification des lieux potentiels de conception démonstration et production



2 réunions stratégiques (lancement et création de la feuille de route)

6 ateliers / groupes de travail



# Territoire d'Industrie

## Accompagnement de projets industriels et Comité local d'accélération des projets (CLAP)

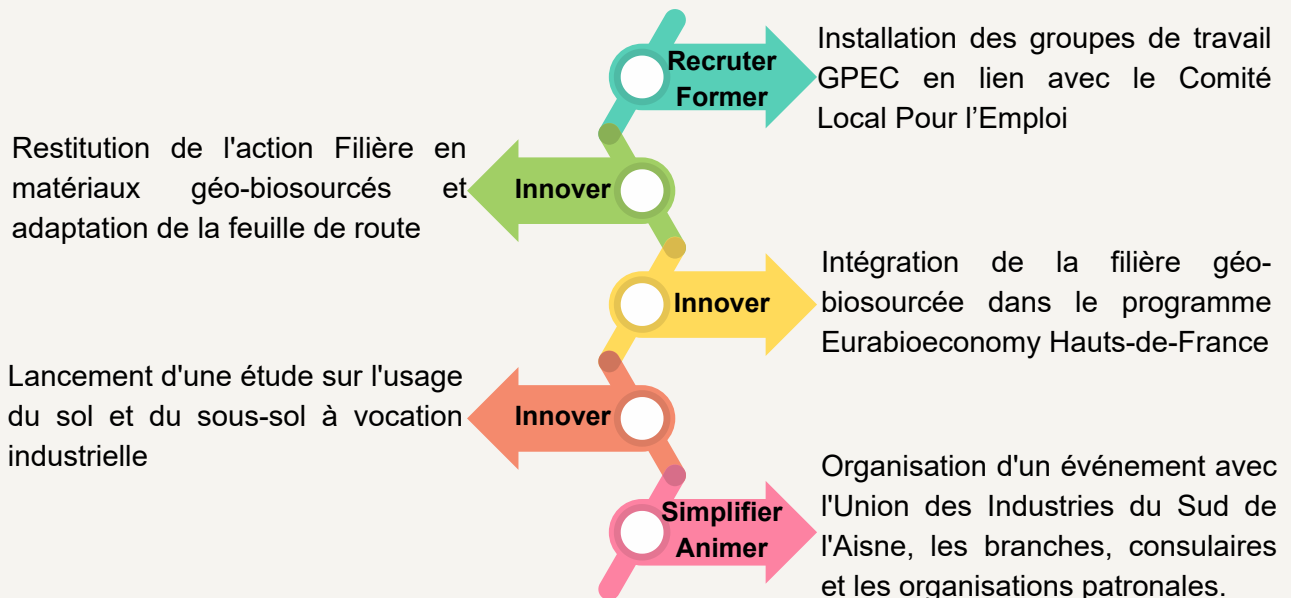
Cette mission porte sur l'identification, la qualification et l'accompagnement de projets industriels structurants. Les enjeux récurrents concernent le foncier, les extensions de sites, les contraintes réglementaires, l'adaptation des bâtiments, la recherche d'interlocuteurs administratifs et la sécurisation du calendrier de projets.

Le comité local d'accélération des projets a été créé en 2025. Il réunit en un même temps et en un même lieu les administrations et partenaires utiles à un porteur de projet industriel préalablement sélectionné. Il est particulièrement adapté aux dossiers présentant des enjeux croisés de foncier, d'urbanisme, d'environnement, de financement, de recrutement ou de réglementation.



- 2** comités locaux d'accélération des projets
- 5** projets industriels accompagnés, représentant
- 35 M €** d'investissement
- 49** créations nettes d'emplois annoncées

## Perspectives 2026



La priorité pour 2026 sera de passer d'une logique d'identification et de mise en réseau à une logique d'exécution : accompagnement accéléré des projets, groupes de travail opérationnels, mise en visibilité des filières et formalisation d'un suivi administratif plus régulier.

# Contrat de destination touristique

## Contrat de destination touristique

Le contrat de destination touristique, à l'échelle du Soissonnais Valois, est un cadre de partenariat permettant d'assurer le pilotage, l'animation et la mise en œuvre d'une démarche stratégique de développement partagé, entre le territoire, la Région Hauts-de-France, et les partenaires. La stratégie définie dans ce contrat a pour objectif de soutenir financièrement des projets touristiques cohérents avec les axes de développement de la destination, pour la période 2024-2027.

Dans ce cadre, des axes opérationnels de développement de la destination ont été définis, autour des cibles suivantes : les promeneurs chaleureux, les explorateurs passionnés, et les happy family. Pour chacune de ces cibles, les projets soutenus peuvent être liés à de l'animation, des services, de l'hébergement, de la restauration.

## Chiffres clés

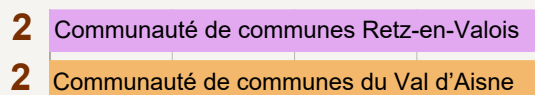
**8** structures signataires : PETR du Soissonnais et du Valois, Office de tourisme Soissonnais Valois, GrandSoissons Agglomération, Communauté de communes Retz-en-Valois, Communauté de communes du Val de l'Aisne, Communauté de communes du Canton d'Oulchy-le-Château, Région Hauts-de-France, Hauts-de-France tourisme, Aisne tourisme.

**4** réunions du comité de suivi technique en 2025, composé de 11 membres.

**22** porteurs de projets rencontrés depuis le lancement du programme.

**4** dossiers déposés et conventionnés en 2025

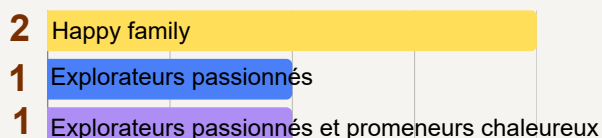
### Répartition par territoire



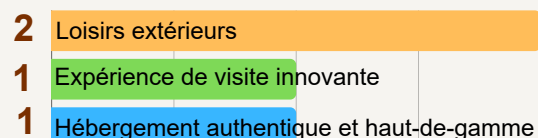
### Répartition par typologie de porteur



### Répartition par cible



### Répartition par nature d'offre



**224 122,70 €** Total des sommes allouées dans le cadre du contrat de Destination en 2025

# Conseil de développement

## Une instance représentative de la société civile

Le Conseil de Développement (CoDev) du PETER du Soissonnais et du Valois remplit une fonction consultative auprès du Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

La participation au CoDev est fondée sur le volontariat de ses membres et leur volonté de contribuer aux projets de développement du territoire. Le CoDev du PETER du Soissonnais et du Valois est composé de 25 membres, désignés par délibération des élus, jusqu'à la fin du mandat en cours. Ces membres sont des citoyens, des représentants d'associations ou entreprises du territoire et des personnes qualifiées, acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs, reconnus pour leur compétence et leur expertise.

La répartition des sièges se fait en fonction des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du PETER et tient compte de leur poids démographique.

GrandSoissons Agglomération : 11 membres

Communauté de communes Retz-en-Valois : 7 membres

Communauté de communes du Val de l'Aisne : 5 membres

Communauté de communes du Canton d'Oulchy-le-Château : 2 membres

## Chiffres clés 2025



### Fonctionnement courant

**7 réunions CODEV / PETER**

**19 membres** / 25 - parité respectée : 10 hommes / 9 femmes

Des travaux recentrés sur **1 thématique** : l'intergénérationnel

**3 réunions plénières**



### Participation au programme LEADER

**6 membres** du CODEV sont membres du comité de programmation Leader

**3 comités** d'audition / de programmation Leader



### Participation au SCOT-AEC

**1 réunion de présentation du projet d'aménagement stratégique (PAS)** qui ont donné lieu à

**3 contributions** écrites

**4 ateliers thématiques** (Réseaux / Foncier et énergies renouvelables / Bâtiments / Agriculture et forêts)

# Contrat pour la réussite de la transition écologique

## Contrat pour la réussite de transition écologique

2021 : signature du contrat de relance et de transition écologique

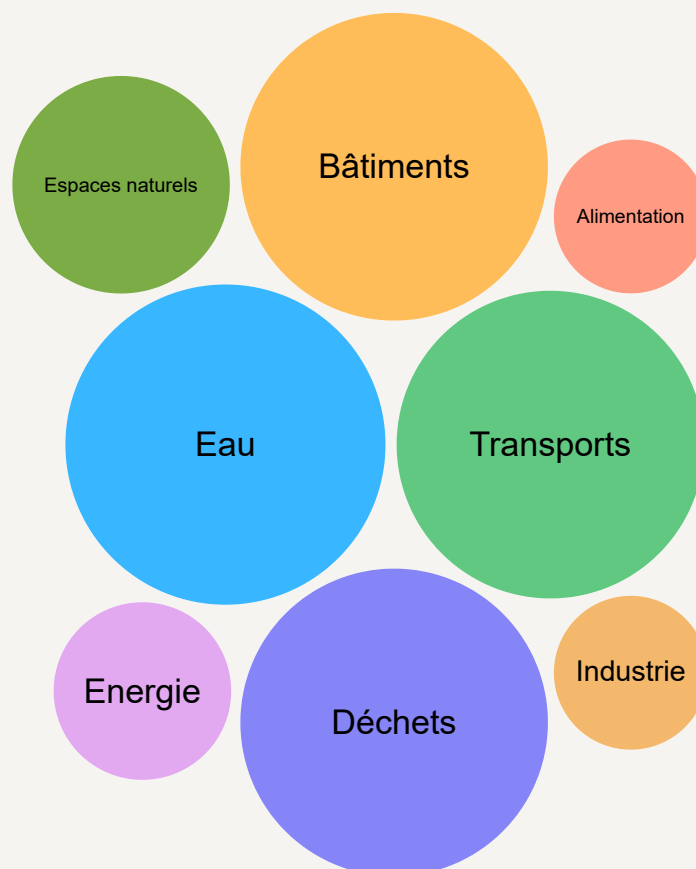
Une feuille de route commune aux collectivités du territoire à l'Etat qui formalise des axes stratégiques d'action.

### 2025 : signature de l'avenant relatif au contrat pour la réussite de la transition écologique.

L'année 2025 marque l'évolution des contrats de relance et de transition écologique en contrats pour la réussite de la transition écologique pour enrichir le partenariat local, poursuivre et accélérer la mise en oeuvre des actions du projet de territoire en renforçant les ambitions écologiques. Ce contrat est un cadre d'échanges pour identifier les priorités d'actions et un vivier de projets portés par les collectivités avec le soutien potentiel financier et en ingénierie de l'Etat, de ses opérateurs et partenaires.

Les orientations de cet avenant sont définies au regard des objectifs et ambitions de la COP.

Sur le territoire, 63 projets ont déjà été identifiés pour la constitution du vivier de projets.



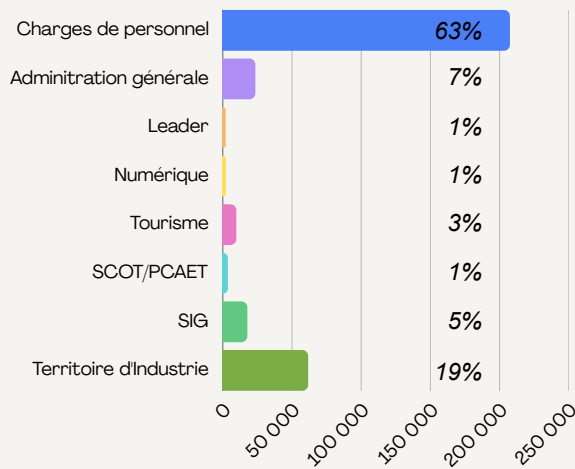


# Budget et finances

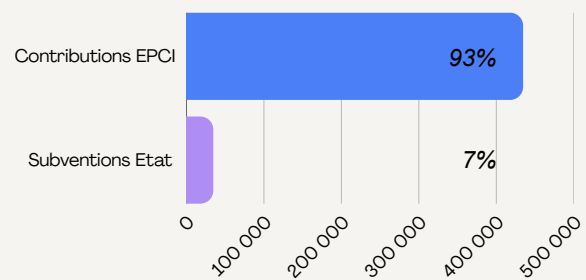
Le PETR du Soissonnais et du Valois dépend de la trésorerie de Soissons.

En 2025, 244 mandats (dépenses) et 18 titres (recettes) ont été émis.

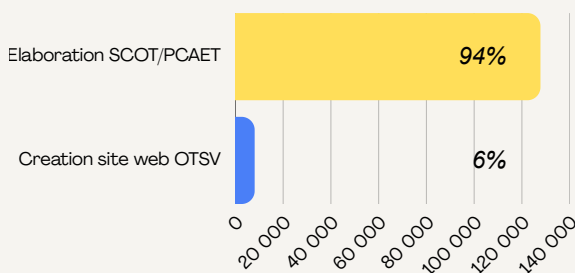
## Dépenses de fonctionnement 2025 : 328 501,74 €



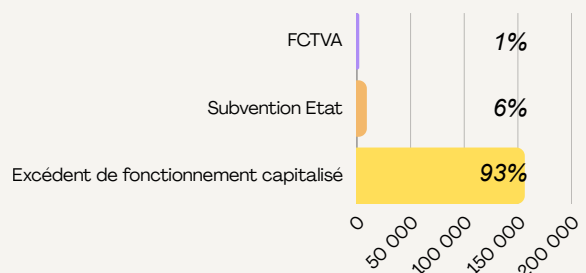
## Recettes de fonctionnement 2025 : 469 257,77 €



## Dépenses d'investissement 2025 : 135 834,28 €



## Recettes d'investissement 2025 : 167 843,30 €



# Ressources humaines

## Organigramme au 31.12.2025 - 4 agents à temps complet



Soutenus par les directeurs généraux des services, directeurs généraux adjoints, et agents des services des 4 EPCI membres du PETR :



## Chiffres clés 2025



**105,5 heures** de formations suivies



**1** arrêt de travail de courte durée



**9 973 km** parcourus en déplacement



**1** recrutement sur poste non permanent (contrat de projet)

# Communication

## Site internet



Le site internet du PETR du Soissonnais et du Valois a été mis en ligne en 2023. Ce site web permet de diffuser les informations sur les grands projets du territoire. Il est également une porte d'entrée pour contacter les services du PETR.

La documentation réglementaire (délibérations, rapports d'activités, etc) y est publiée.

En 2025, un travail de structuration a été mené sur la page dédiée au programme européen Leader, afin de communiquer de manière globale les informations destinées aux potentiels porteurs de projets visés par la stratégie locale de développement.

## LinkedIn

18 posts en 2025



La page LinkedIn du PETR du Soissonnais et du Valois, créée en 2023, permet de partager les temps forts des actions menées vers les partenaires institutionnels et économiques, de manière informelle.

## Identité graphique

En 2025, le logo du PETR du Soissonnais et du Valois a été créé pour renforcer sa visibilité. Ce logo a été décliné pour le programme européen Leader.



# Annexe 1 - Communes



*GrandSoissons  
Agglomération (GSA)  
Créée le 29.12.1999  
27 communes*

Acy  
Bagneux  
Belleu  
Bernoy-le-Château  
Billy-sur-Aisne  
Chavigny  
Courmelles

Crouy  
Cuffies  
Cuisy-en-Almont  
Juvigny  
Leury  
Mercin-et-Vaux  
Missy-aux-Bois

Osly-Courtil  
Pasly  
Ploisy  
Pommiers  
Septmonts  
Serches  
Sermoise

Soissons  
Vauxbuin  
Vauxresis  
Venizel  
Villeneuve-St-Germain  
Vregny



*Communauté de  
communes Retz-en-Valois  
(CCRV)  
Créée le 01.01.2017  
54 communes*

Ambleny  
Ancienville  
Audignicourt  
Berny-Rivière  
Bieussy  
Chouy  
Coeuvres-et-Valsery  
Corcy  
Coyolles  
Cutry  
Dammard  
Dampleux  
Dommier  
Epagny

Faverolles  
Fleury  
Fontenoy  
Haramont  
La Ferté-Milon  
Largny-sur-Automne  
Laversine  
Longpont  
Louatre  
Macogny  
Marizy-St-Mard  
Marizy-Ste-  
Geneviève  
Monnes

Montgobert  
Montigny-Lengrain  
Morsain  
Mortefontaine  
Noroy-sur-Ourcq  
Nouvron-Vingré  
Oigny-en-Valois  
Passy-en-Valois  
Pernant  
Puisseux-en-Retz  
Ressons-le-Long  
Retheuil  
Saconin-et-Breuil  
Saint-Bandry

St-Christophe-à-Berry  
St-Pierre-Aigle  
Silly-la-Poterie  
Soucy  
Taillefontaine  
Tartiers  
Troesnes  
Vassens  
Vezaponin  
Vic-sur-Aisne  
Villers-Cotterets  
Villers-Helon  
Vivières



*Communauté de  
communes du Val de  
l'Aisne (CCVA)  
Créée le 28.12.1994  
56 communes*

Aizy-Jouy  
Allemant  
Augy  
Bazoches-et-St-  
Thibaut  
Blanzly-les-Fismes  
Braine  
Braye  
Brenelle  
Bruys  
Bucy-le-Long  
Celles-sur-Aisne  
Cerseuil  
Chassemy  
Chavignon

Chavonne  
Chery-Chartreuve  
Chivres-Val  
Ciry-Salsogne  
Clamecy  
Condé-sur-Aisne  
Courelles-sur-Vesle  
Couvrelles  
Cys-la-Commune  
Dhuizel  
Jouaignes  
Laffaux  
Les Septvallons  
Lesges

Lhuys  
Limé  
Margival  
Missy-sur-Aisne  
Monampeuil  
Mont-Notre-Dame  
Mont-Saint-Martin  
Nanteuil-la-Fosse  
Neuville-sur-Margival  
Ostel  
Paars  
Pagny-et-Filain  
Pont-Arcy  
Presles-et-Boves

Quincy-sous-le-Mont  
Saint-Mard  
Sancy-les-Cheminots  
Serval  
Soupir  
Tannières  
Terny-Sorny  
Vailly-sur-Aisne  
Vaseny  
Vaudesson  
Vauxtin  
Viel-Arcy  
Ville-Savoie  
Vuillery



*Communauté de  
communes du Canton  
d'Oulchy-le-Château  
(CCCOC)  
Créée le 30.12.1994  
26 communes*

Ambrief  
Arcy-Ste-Restitue  
Beugneux  
Billy-sur-Ourcq  
Breny  
Buzancy  
Chacrise  
Chaudun  
Cramaille

Cuiry-Housse  
Droizy  
Grand-Rozoy  
Hartennes-et-Taux  
Launoy  
Le Plessier-Huleu  
Maast-et-Violaine  
Mongru-St-Hilaire  
Muret-et-Crouettes

Nampteuil-sous-Muret  
Oulchy-la-Ville  
Oulchy-le-Château  
Parcy-et-Tigny  
Roières-sur-Crise  
Saint-Rémy-Blanzy  
Vierzy  
Villemontoire



# Annexe 2 - Délibérations

- 01-2025 : Demande de subvention Leader Animation
- 02-2025 : Projet parc du plateau SPER
- 03-2025 : Projet parc Sermoise SPER
- 04-2025 : Ouverture crédits investissement
- 05-2025 : Modification durées amortissement
- 06-2025 : Débat orientations budgétaires
- 07-2025 : Adhésion programme TETE ADEME
- 08-2025 : Approbation CFU 2024
- 09-2025 : Affectation résultat
- 10-2025 : Contributions EPCI
- 11-2025 : Vote BP2025
- 12-2025 : Mise à disposition office de tourisme
- 13-2025 : Rapport annuel PETR
- 14-2025 : Capital social SPL XDEMAT
- 15-2025 : Avis PLU Mercin-et-Vaux
- 16-2025 : Signature avenant CRTE
- 17-2025 : Projet aménagement stratégique
- 18-2025 : Rapport activité CODEV
- 19-2025 : Convention CAUE
- 20-2025 : Avis PLU Belleu
- 21-2025 : Avis PLU Crouy
- 22-2025 : Avis PLUi CCCOC
- 23-2025 : Evaluation SCoT CCVCFR
- 24-2025 : Projet aménagement stratégique 2
- 25-2025 : Débat orientations budgétaires